

Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Vienne, jeudi 24 et vendredi 25 février 2011

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu sa réunion d'hiver, comme chaque année, à Vienne (Autriche). Le Sénat y était représenté par MM. Jean-Marc Todeschini (Moselle – SOC), premier vice-président de la délégation française et chef de délégation en l'absence du Président Michel Voisin, et Michel Billout (Seine-et-Marne – CRC-SPG). L'Assemblée nationale était, quant à elle, représentée par MM. Roland Blum (Bouches-du-Rhône – UMP), Jean-Pierre Dufau (Landes – SRC), Alain Néri (Puy-de-Dôme – SRC), Henri Plagnol (Val-de-Marne – UMP) et Éric Raoult (Seine-Saint-Denis – UMP).

Pour mémoire, la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE comporte une réunion de chacune des trois commissions générales et des débats sur des thèmes d'actualité en séance plénière.

Au cours de la session inaugurale, les membres de l'Assemblée parlementaire ont pu interroger la présidence lituanienne de l'OSCE, représentée par son ministre des affaires étrangères M. Audronius Azubalis, sur ses priorités d'action pour l'année 2011. M. Jean-Marc Todeschini, soutenu par un parlementaire grec, a questionné le ministre sur les actions que la présidence comptait mener sur la rive sud du bassin méditerranéen afin d'appuyer la marche vers la démocratie revendiquée par les peuples. D'autres questions ont porté sur la procédure de nomination du prochain Secrétaire général de l'OSCE, le renforcement du rôle de l'Assemblée parlementaire au sein de l'OSCE, la situation en Biélorussie et l'aide que pourrait apporter l'OSCE afin de surmonter la crise en Albanie.

Au sein de la commission générale des affaires politiques et de la sécurité, les parlementaires ont entendu le directeur du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), en charge de la dimension militaire de l'OSCE. Ils ont débattu de la situation au Kirghizstan, sur la base du rapport présenté par M. Kimmo Kiljunen, représentant spécial de l'Assemblée parlementaire pour l'Asie centrale et chef de la commission d'enquête internationale sur les violences ethniques de juin au Kirghizstan. M. Jean-Pierre Dufau a soutenu le rôle de l'OSCE et des grandes organisations internationales dans cette région pour restaurer la sécurité et aider au développement de la région. Enfin, les parlementaires ont procédé à un échange de vues sur la réforme de l'OSCE à l'aune du récent sommet d'Astana. M. Alcee Hastings, ancien Président de l'Assemblée parlementaire, a rappelé les principales conclusions du colloque organisé à Washington en 2005 sur cette question. M. Jean-Marc Todeschini a souligné l'importance de maintenir une action de l'OSCE dans les trois dimensions. Il a insisté sur la nécessité de recentrer les activités de l'OSCE dans les domaines dans lesquels elle apporte une réelle valeur ajoutée (observation des élections, gestion post-conflit et réhabilitation, lutte contre les menaces transnationales), ainsi que dans certaines zones géographiques (Asie centrale en particulier). Il a enfin appelé de ses vœux une coopération accrue de l'OSCE avec les autres organisations internationales intervenant dans des domaines proches.

Au sein de la commission générale des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement, présidée par M. Roland Blum, le rapporteur, M. Serhiy Schevchuk, a présenté les principaux axes qu'il souhaitait aborder dans le rapport qui sera examiné au cours de la session annuelle du 6 au 10 juillet à Belgrade. Il s'agit de la sécurité énergétique, de la gestion des catastrophes naturelles, de la protection des ressources en eau, de la lutte contre la traite des êtres humains et de la lutte contre la cybercriminalité. Les parlementaires ont ensuite entendu M. Goran Slivanovic, coordinateur des activités économiques, qui leur a présenté les

priorités de sa mission pour l'année 2011 en matière de bonne gouvernance, de sécurité environnementale et énergétique et de mise en place de transports durables. Les parlementaires ont enfin débattu de la question de la lutte contre la traite des êtres humains. M Roland Blum a rappelé l'importance qu'accordait l'Assemblée parlementaire à cette lutte. Mme Maria Grazia Giammarinaro, Représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, a fait part des actions qu'elle avait entreprises dans ce domaine, en particulier en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle et contre l'exploitation par le travail, en fort développement. Elle a insisté sur la nécessité, pour les États membres, de mettre en œuvre les conventions qu'ils avaient ratifiées. M. Christopher Smith, Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire sur la lutte contre la traite, a également décrit son action. La délégation serbe, appuyée par MM. Roland Blum et Serhiy Schevchuk, a demandé que l'Assemblée se saisisse prochainement de la question de la transplantation illégale d'organes humains, citant en exemple le rapport présenté par M. Dick Marty devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en janvier dernier.

Au sein de la commission générale de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires, le rapporteur, M. Matteo Mecacci, a indiqué que son rapport mettrait l'accent sur la dimension méditerranéenne que pourrait avoir l'action de l'OSCE, à la lumière des récents soulèvements populaires dans le monde arabe. Majoritairement soutenu, M Mecacci a néanmoins rencontré l'opposition de quelques délégations, qui ont estimé que son rapport devrait se concentrer sur des questions intéressant directement les pays de l'OSCE. Les parlementaires ont ensuite débattu de la situation en Biélorussie, sur la base des éclairages apportés par Mme Uta Zapf, présidente du comité ad hoc sur la Biélorussie, M. Tony Lloyd, responsable de la mission d'observation de l'élection présidentielle en Biélorussie en décembre dernier, M. Janez Lenarcic, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), et Mme Dunja Mijatovic, Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias. M Michel Billout a manifesté son inquiétude face à la gravité de la situation et plaidé en faveur de la constitution d'une commission d'enquête et du rétablissement de la mission de l'OSCE à Minsk. Il s'est également prononcé sur la question plus globale de la dégradation de la liberté de la presse en Europe et a exprimé le souhait que l'Assemblée se saisisse prochainement de la question du respect de la liberté d'expression sur internet, à la lumière des récents événements en Méditerranée. M. Alain Néri a indiqué que l'adhésion à l'OSCE conférait des devoirs à ses membres, en premier lieu celui de consolider ses institutions démocratiques. Il a exhorté l'OSCE à condamner fermement les autorités biélorusses et à poursuivre son action en faveur du peuple biélorusse.

Au cours du premier débat spécial, les parlementaires ont débattu de l'immigration, de l'intégration et du dialogue multiethnique dans l'espace de l'OSCE. Le Haut Commissaire aux minorités nationales de l'OSCE, M. Knut Vollebaek, a décrit son action et souligné l'importance que revêtait une meilleure protection des minorités pour la stabilité de nos sociétés contemporaines. Il a plaidé en faveur du multiculturalisme et insisté sur les politiques d'intégration – et non d'assimilation. Pour sa part, Mme Kathleen Ferrier, Représentante spéciale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour les questions de migration, a insisté sur la nécessité d'élaborer des politiques migratoires modernes, fondées sur les principes de dignité et d'intégration. Elle a estimé que l'immigration était une chance, mais qu'il convenait de réguler les flux, de manière à favoriser une situation qu'elle a décrite comme gagnant / gagnant. Elle a notamment fait référence à l'urgence créée par les révolutions dans le monde arabe.

Le second débat spécial portait sur la situation en Méditerranée. Les parlementaires ont salué le courage et la dignité des peuples de la rive sud de la Méditerranée. Ils ont souligné le rôle

que l'OSCE pourrait jouer pour accompagner le processus démocratique. Ils ont également mis en exergue les difficultés économiques et sociales que rencontraient ces populations et ont appelé à une plus grande justice sociale. Ils souligné la nécessité de lutter contre les causes profondes de la crise, en particulier le haut degré de corruption et le fort taux de chômage. M. Michel Billout s'est félicité de l'espoir que faisait naître les révolutions dans le monde arabe, tout en indiquant que les pays occidentaux portaient à ses yeux une responsabilité dans la situation de désespérance sociale de ces peuples. M. Henri Plagnol a, pour sa part, insisté sur les actions que l'OSCE pourrait mettre en œuvre en faveur des peuples, tout en appelant à la relance de l'Union pour la Méditerranée et d'une politique de voisinage renforcée. Les parlementaires se sont enfin inquiétés de la répression exercée par le régime libyen et ont adopté une déclaration condamnant les violences dans ce pays.